

Hélas ! ceux qui, en 1800, s'emparaient de ces documents ne pensaient qu'à retracer la comptabilité et les censitaires de l'ordre des Jésuites. Ce qu'il leur fallait c'était les papiers censiers, les dénombremments, les titres de concessions. Les janissaires de lord Amherst avaient bien d'autres choses à faire que de songer à conserver pour la postérité les annales que les recteurs du collège des Jésuites avaient écrites au jour le jour.

La suite de l'inventaire du shérif nous donne les livres qui furent trouvés dans le collège. Nous en transcrivons la liste telle que le manuscrit l'indique :

Dictionnaire de Trévoux (1) folio, 7 vols.

Dictionnaire de Pontas (2) 3 vols.

Dictionnaire économique, 2 vols.

Pontifical romain, 1 vol.

Entretien du P. Nouet, (3) 4 to., 1 vol.

Méditations du P. Duhaut, (4) 1 vol.

Martyrologe Romain, 1 vol.

Abrégé de géographie, 8 o, 1 vol.

Sermons sur les Mystères, 1 vol.

Confessions de St-Augustin, 1 vol.

Pratiques de piété, 1 vol.

Retraite de St-Ignace.

bles, des réflexions sur les affaires de la colonie, des appréciations de la conduite de ses hommes publics. Continué pendant plus de cent ans et tenu avec beaucoup de régularité, ce journal était d'une grande valeur pour suivre la marche des événements. Eh bien ! sur trois cahiers qui paraissent avoir été complets à la suppression des Jésuites, il en restait encore deux à la fin du siècle dernier ; un seul a échappé aux mains des Vandales, et encore est-ce par hasard, puisqu'il fut découvert dans un fourneau de la cuisine, au château Saint-Louis.

(1) Au XVII^e siècle, Louis XIV fit établir une imprimerie à Trévoux et tracer le plan d'un grand collège. C'est de cette imprimerie que sortit, en 1704, la première édition du *Dictionnaire Universel*, si connu depuis cette époque sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux*. Trois ans auparavant les Jésuites avaient fondé dans la même ville le *Journal de Trévoux* qu'ils dirigèrent pendant trente ans.

(2) Jean Pontas, fameux casuiste.—Le *Dictionnaire des cas de conscience* (Paris 1741, 3 vols, in-folio) est son ouvrage capital. Cet ouvrage est un véritable arsenal.

(3) Jacques Nouet, jésuite (1603-1680). Pour avoir attaqué Arnauld, il se vit contraint de demander publiquement pardon à genoux aux évêques qu'il avait offensés. Le titre du livre cité par le procès-verbal est : *Méditation et entretien sur le bon usage des indulgences*. (Paris 1677, in 4 o.)

(4) Laurent Duhaut, (1656-1726) professeur de philosophie. Son ouvrage publié en 1694 a eu beaucoup de succès dans les écoles et a été souvent réédité.